

## Incendie à Kinguélé

# Un homme de 27 ans périt dans les flammes

C.O.

Libreville/Gabon

UN homme de 27 ans, Erick Massande, Gabonais, a péri, dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, au quartier Kinguélé dans le troisième arrondissement de Libreville, dans un incendie. Si l'origine de ce sinistre demeure encore inconnue, certaines sources affirment que le feu s'est déclenché tard dans la nuit de jeudi, dans une maison située en bordure de route, dans laquelle la victime habitait seul. A en croire l'un de ses frères, il serait sorti prendre un verre avec des amis, avant de regagner très tard dans la nuit son



Le vice-Premier ministre Ben Moubamba, sur les lieux du sinistre.

domicile. Une dame précise que ce sont des voisins qui ont donné l'alerte avant de se joindre, par solidarité, à d'autres riverains en intervenant pour éteindre le feu à l'aide de seaux d'eau. C'est au cours de cette lutte contre les flammes que ces derniers ont découvert le corps du jeune homme complètement carbonisé. Informé du drame, le gouvernement a dépêché, hier, au chevet de la famille de la victime, le vice-Premier ministre, chargé de l'Urbanisme, de l'Habitat social et du Logement, Bruno Ben Moubamba, en vue de lui témoigner sa solidarité et sa compassion face à cette dure épreuve.

## Accident d'abattage à Minvoul

# Tué par un arbre sur le chemin de la plantation

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

LE sort aura été cruel pour Dieudonné Moto Ekome, Camerounais de 37 ans, qui a tragiquement trouvé la mort, le vendredi 7 octobre dernier, à Minvoul. En effet, alors qu'il se rendait à son champ, un arbre abattu par François Abaga Ava, Gabonais d'une quarantaine d'années, a terminé sa course sur lui. L'abatteur sera déféré ce lundi, devant le procureur de la République près le tribunal de pre-

mière instance d'Oyem. D'après les informations recueillies lors de l'enquête de voisinage menée par les gendarmes de Minvoul, Dieudonné Moto Ekome, après une soirée bien arrosée dans les troquets de Medeme, un quartier de cette petite localité du Septentrion, prend le chemin de son champ situé à quelques encablures de son domicile, vendredi dernier, vers 11 heures, avec pour seul outil sa machette à la main. Il se trouve que François Abaga Ava s'est rendu dans la même direction aux premières heures de

la journée, et qu'il s'active déjà dans l'abattage d'arbres destinés au sciage des planches. Malheureusement, Dieudonné Moto Ekome va se retrouver au mauvais endroit au mauvais moment. En effet, alors qu'il passe à hauteur du lieu où François Abaga effectue les travaux, l'une des branches d'un arbre en pleine chute, au même instant, fauche de plein fouet Moto Ekome. Le Camerounais, dont l'abatteur ignore du reste la présence sur le site, se met à hurler de toutes ses forces, sous l'effet du choc. Gravement touché à

la nuque et aux côtes, la victime rend l'âme par la suite. Saisi d'épouvante, le scieur alerte dans un premier temps son frère aîné. Celui-ci informe par la suite les Officiers de police judiciaire (OPJ). Les-

quels se rendent sur les lieux du drame, en compagnie du médecin du centre médical de Minvoul. Le toubib ne fera que confirmer la mort clinique du malheureux Moto. Dans le cadre de la procé-

dure de l'information judiciaire immédiatement ordonnée par le parquet d'Oyem, François Abaga Ava a été mis aux arrêts, puis placé en garde à vue. Il devra répondre des faits d'homicide involontaire.

## A la suite de vols répétés à Moanda

# Audrey Ockekende à la prison de Yené

SCOM

Libreville/Gabon

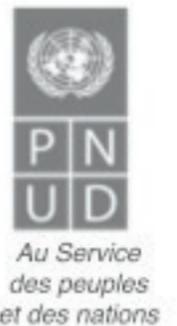
Ce Gabonais de 32 ans est écroué depuis le 30 septembre pour son rôle présumé dans des affaires de vol.

AUDREY Ockekende, Gabonais de 32 ans, aide-mécanicien, domicilié à Fumier, un quartier de Moanda, médite à la maison d'arrêt de Franceville depuis le vendredi 30 septembre dernier. Il pense sans doute à l'heure actuelle aux conséquences que pourraient avoir pour lui les multiples cambriolages perpétrés au domicile de H. F. O, d'où il aurait emporté plusieurs objets de valeur.

La dernière affaire qui lui vaut d'être appréhendé par les agents du commissariat de police du chef-lieu du

département de la Lébombi-Leyou, est un fusil de type calibre 12 subtilisé chez H.F.O, où il serait revenu en septembre pour opérer une seconde fois! La première interpellation d'Audrey Ockekende se fait dans un cadre purement familial. En effet, après avoir constaté la disparition d'effets de valeur dans une résidence située sur la route de la gare ferroviaire, en août dernier, le vigile de service et le gestionnaire du matériel de cette propriété mettent la main sur l'intéressé. Mais ce dernier va implorer le pardon des deux hommes, afin de lui épargner des poursuites judiciaires. La faute avouée est donc partiellement pardonnée, notamment par sieur H. F. O. Sauf que le mis en cause va se réintroduire dans la propriété, un mois plus tard, pour soustraire l'arme décrite plus haut.

Le mode opératoire utilisé par Audrey, dans un cas comme l'autre, étant le même, il est immédiatement démasqué. Aussi, est-il interpellé par les éléments du commissariat de police de Moanda le vendredi 24 septembre dernier, et conduit au poste. « J'étais parfaitement au courant de l'arme qui se trouvait au chevet du lit. Je suis allé la chercher pour une partie de chasse. Pour ce faire, je suis passé par la fenêtre de la chambre du propriétaire, que j'ai brisée en me servant d'une barre de fer », expliquera-t-il avec force détails aux agents. « L'arrestation du mis en cause s'imposait, d'autant qu'en gardant l'arme par devers lui, il aurait pu en faire usage pour d'autres actes plus ignobles », fait savoir une source policière proche de ce dossier.



## Avis de Recrutement d'un Consultant national

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) recrute un Consultant National pour l'évaluation finale du Programme National de Gestion Urbaine Partagée des déchets solides (PRONAGUP).

Date limite de dépôt des candidatures : 17 octobre 2016.

Les Termes de Référence détaillés du poste peuvent être retirés à la réception du PNUD, Maison des Nations Unies, Immeuble La Perla, Bâtiment A, après le Pont de Gué Gué.